



Direction départementale des finances publiques de l'Eure-et-Loir
Service de Gestion Comptable de Châteaudun
14 rue de la Madeleine
28205 CHATEAUDUN

DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CHATEAUDUN

Le comptable, responsable du Service de Gestion Comptable de Châteaudun

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Décide :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à

- Mme BRICOUT Aurore, Inspectrice des Finances Publiques, adjointe au comptable chargé du Service de gestion comptable de Châteaudun
- Mme DUQUENOY Leslie, Inspectrice des Finances Publiques, adjointe au comptable chargé du Service de gestion comptable de Châteaudun,
- M HUET Arnaud, Contrôleur Principal des Finances Publique,
- Mme VESIN Catherine, Contrôleuse Principale des Finances Publiques,

à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- 1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
- 2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;
- 3°) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé	Observations
MORA-RAIN Isabelle	Contrôleur		12 mois	3000,00 €	

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Eure-et-Loir

A Châteaudun, le 16/09/2020

Le comptable public,
Responsable du Service de Gestion Comptable de
Châteaudun



Michel FONTAINE
Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques